

# FILIÈRES GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

## EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**>> Un marché porteur qui nécessite de l'anticipation pour valoriser ses productions !**

### PRODUCTION NATIONALE EN GRANDES CULTURES BIO\* AU 01/02/2021 pour la campagne 2020/2021 : **641 280 Tonnes**

Source : FranceAgriMer, Mars 2021.

pour une surface nationale dédiée aux grandes cultures bio de **352 980 ha** en 2020 (dont **8,4%** se trouvent en région AuRA).

Source : Agence Bio, 2020.

\*blé tendre, maïs, orge, triticale, soja, féverole et pois.

**Pour la campagne 2020/2021 par rapport à la campagne précédente, au 01/02/2021 :**

#### ÉTAT DES MISES EN ŒUVRES

- Utilisations par les meuniers : **+0%** (même niveau de consommation que la campagne précédente) ;
- Utilisations par les FAB : **+4%** (toutes céréales) ; **-41%** (tout oléagineux) ; **-12%** (tout protéagineux).

#### ÉTAT DES IMPORTS ET STOCKS

- Céréales : **-17%** d'imports et **-6%** de stock ;
- Oléagineux : **-53%** d'imports et **+254%** de stock fin de campagne ;
- Protéagineux : **+336%** d'imports et **+73%** de stock fin de campagne.

Source : FranceAgriMer, Mars 2021.

## Sur le plan de la consommation

Source : Agence Bio, 2020.

Avec une progression de +86% de son chiffre d'affaires en 5 ans, atteignant 11,9 milliards d'€ en 2019, l'agriculture biologique a clairement changé de dimension et constitue de réelles opportunités pour aller chercher de la valeur sur les marchés.

En effet, en région Auvergne-Rhône-Alpes, 72% des français consomment des produits bio au moins une fois par mois, si ce n'est tous les jours (pour 14% d'entre eux). En France, les produits alimentaires élaborés grâce à la filière Grandes Cultures Bio ont dégagé en 2019, 914 millions d'€ pour la boulangerie/pâtisserie (+15% sur un an) et 3,33 millions d'€ pour les produits d'épicerie (+16% sur un an).

## Sur le plan de la production

Source : Agence Bio, 2020.

La SAU française dédiée à l'AB a progressé de 109% en 6 ans, atteignant 2,3 millions d'ha en 2019. La filière Grandes Cultures bio occupe 4,9% de ces 2,3 millions d'ha, se situant ainsi grande dernière des filières végétales françaises conduites en bio. Néanmoins, elle rattrape son retard car en 5 ans, sa surface nationale a été multipliée par 2,5.

La place faite aux légumineuses (34,5% des surfaces dédiées aux grandes cultures bio) révèle le rôle indispensable de ce groupe d'espèces pour la fertilité des sols et rend compte des transitions protéiques alimentaires à l'œuvre dans notre pays.

La région AuRA détient 39 500 ha dédiées aux grandes cultures bio et en conversion en 2019 (1/3 des surfaces nationales). Les céréales y sont dominantes avec 32 700 ha. Néanmoins, comme au national, les surfaces dédiées aux légumineuses bio et en conversion ont progressé de 50% entre 2018 et 2019.

**Des opportunités existent pour de nouveaux producteurs en AB. Pour vous sécuriser, vous devez anticiper et réfléchir en amont de votre projet de conversion à la production, à la collecte, au stockage et aux mises aux normes.**



## Faites le point tous les ans avec votre metteur en marché pour valoriser au mieux vos productions !

N'oubliez pas le volet économique de votre projet de conversion et/ou de vos productions certifiées bio. Si vous ne valorisez pas en direct vos productions, prenez contact dès que possible avec le(s) organisme(s) collecteurs pour :

- Vous assurer du débouché de la culture que vous souhaitez mettre en place ou en étudier d'autres en fonction des débouchés possibles et de la cohérence dans votre rotation et votre assolement ;
- Anticiper vos volumes de production et planifier la collecte.

En effet, certaines cultures ne sont pas collectées (ou en très faible quantité) par toutes les structures et les besoins du marché peuvent évoluer.



### Le bon équilibre entre rentabilité et rotation

Vous pouvez rechercher des cultures à forte valeur ajoutée mais n'oubliez pas la rentabilité à long terme. Une rotation longue et diversifiée est un levier très important pour maintenir ou améliorer la fertilité du sol et maîtriser les adventices.

En Grandes Cultures bio, il est possible de valoriser vos productions dès la 2<sup>ème</sup> année (C2) de conversion, en alimentation humaine\* et animale\*\*.

Cependant, les conversions importantes vers l'AB de ces dernières années conduisent progressivement à une volatilité importante des marchés selon l'équilibre entre Offre et Demande des productions C2. À la clé, le risque est une baisse globale nationale des prix d'achat C2.

*\*Pour certains marchés détenus par vos metteurs en marché – à voir au cas par cas.*

*\*\*Le règlement européen actuel de l'AB autorise 30% maximum d'incorporation de C2 dans l'alimentation animale. Ce seuil passera à 25% avec la mise en application du nouveau règlement européen, normalement prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022.*

### Le contrat : un outil pour sécuriser vos débouchés

La contractualisation reste la voie la plus efficace pour :

- Sécuriser vos revenus et débouchés ;
- Avoir une vision sur le long terme et structurer durablement vos filières et territoires ;
- Faciliter le travail des opérateurs de l'aval, en matière de collectes et de mises aux normes ;
- Maîtriser le développement de la filière et ainsi éviter des comportements déstabilisants, susceptibles d'impacter négativement le prix.





## Quelles sont les cultures de vente les plus recherchées par les opérateurs économiques ?

Les productions et associations présentées dans le tableau en page suivante, sont à favoriser dans vos assolements. Elles sont les plus utilisées en alimentation humaine et animale.

### ATTENTION :

Ces informations sont valables à la date de publication du présent document. **Il est donc particulièrement nécessaire de confirmer ces tendances avec vos metteurs en marché.**

Les informations présentées ici sont dépendantes de la conjoncture de la filière Grandes Cultures bio et peuvent ainsi être amenées à fluctuer d'une espèce à l'autre, tout comme le prix.

### Comment se lit ce tableau ?

**Besoins importants et réguliers pour la collecte :** ces productions sont facilement valorisables, les utilisations sont régulières, les acteurs sont nombreux et les volumes, importants. La commercialisation est facilitée ;

**Besoins variables pour la collecte :** les volumes commercialisables sont limités à des marchés spécifiques et le nombre d'acteurs du marché peut être restreint. La demande peut être très forte ou totalement absente. Il est fortement recommandé de sécuriser la commercialisation avant l'implantation.

## Quels accompagnements pour vous aider ?

Le recours à une expertise extérieure reste essentiel pour réussir votre projet de conversion vers l'AB. Pour cela, vous disposez :

- ⇒ Des contacts mentionnés dans le tableau relatif aux espèces et associations recherchées par les metteurs en marché ;
- ⇒ De l'appui technique de conseillers, pour vous aider à sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches ;
- ⇒ De rencontres professionnelles pour rester informé.

## Vos ressources auprès des Organismes de Développement de l'AB

### Structures de coordination régionale

La Coopération Agricole ARA	06 09 28 92 48	tpeclat@ara.lacoopagri.coop
Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes	07 86 73 03 87	coralie.di-bartolomeo@aura.chambagri.fr
Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes	04 75 25 97 00	bboissonnier@cluster-bio.com
FRAB AuRA	04 75 61 56 15	alice.odoul@aurabio.org

### Structures d'accompagnement technique

ADABio (01, 38, 73, 74)	06 21 69 09 71	david.stephany@adabio.com
ARDAB (42, 69)	06 77 75 28 17	gaelle-ardab@aurabio.org
Agribiodrôme	06 31 69 98 25	slorphelin@agribiodrome.fr
Agri Bio Ardèche	06 82 42 48 57	remi.ab07@aurabio.org
Bio 63	07 87 31 87 89	romain.bio63@aurabio.org
Bio 15	04 71 45 55 74	bio15@aurabio.org
Haute-Loire Biologique	07 69 84 43 84	cultures.hauteloirebio@aurabio.org
Allier Bio	06 62 71 06 51	animation.allierbio@aurabio.org
CA 01	06 85 16 25 17	claire.baguet@ain.chambagri.fr
CA 03	04 70 48 42 42	alreverdy@allier.chambagri.fr
CA 07	06 85 08 03 57	renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr
CA 15	06 71 71 82 91	vincent.vigier@cantal.chambagri.fr
CA 26	06 09 15 21 98	jean.champion@drome.chambagri.fr
CA 38	06 07 80 88 43	olwen.thibaud@isere.chambagri.fr
CA 42	06 30 55 50 09	jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr
CA 43	07 71 07 21 08	rtendille@haute-loire.chambagri.fr
CA 63	07 88 86 96 62	s.bourrel@puy-de-dome.chambagri.fr
CA 69	04 74 02 22 31	pascal.hardy@rhône.chambagri.fr
CA 73-74	06 50 19 14 99	mariejo.dumas@smb.chambagri.fr





Coordonnées des opérateurs économiques

Entreprise	Localisation du siège	Contact	Tél.	Mail
A VOS MALTS SAS	26600 GRANGES-LES-BEAUMONT	Jean GIRARDEAU	06 79 98 41 17	jean@avosmalts.fr
ALIMENTS MARION/MOULIN MARION	01290 SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	Claire BOYER	06 99 81 11 84	cboyer@moulinmarion.fr
		Fabien DESCHIZEAUX	03 85 23 98 50	fdeschizeaux@moulinmarion.fr
AXEREAL BIO	03800 SAULZET	Philippe CHAUVET	06 24 62 30 25	philippe.chauvet@axereal.com
BIOAGRI	42140 LA GIMOND	Adrien SAINT ELLIER	07 50 64 19 46	a.saint-ellier@bio-agri.fr
BIOENGRAIN SAS	26170 MONTGUERS	Vincent CLARY	06 58 11 12 68	contact@bioengrain.com
CELNAT	43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE	Isabelle BESSE	04 71 03 89 36	isabelle.besse@celnat.fr
CIZERON BIO	42140 LA GIMOND	Jean-Charles CIZERON	04 77 30 42 23	contact@cizeron-bio.fr
COOPÉRATIVE DRÔMOISE DE CÉRÉALES	26120 MONTÉLIER	Martial GUERRE ( <i>collecte</i> )	06 80 57 76 41	m.guerre@dromoise.fr
		Prune FARQUE ( <i>technique</i> )	06 72 28 09 63	p.farque@dromoise.fr
EKIBIO	07340 PEAUGRES	Bernard MARTIN	06 70 61 06 41	bernard.martin@ekibio.fr
JURA MONT BLANC	74166 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	Mathilde NGUYEN	04 50 79 54 27	m.nguyen@jmontblanc.fr
		Ernest FOURNIER	04 50 79 54 27	e.fournier@jmontblanc.fr
LA MALTERIE DES VOLCANS	63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON	Lucile COMPTOUR	06 80 18 50 22	lucile.comptour@gmail.com
MAISON FRANCOIS CHOLAT	38510 MORESTEL	Mélanie JOUVE	04 74 80 48 22	melanie.jouve@cholat.fr
MALT'IN POTT	74350 ALLONZIER-LA-CAILLE	Vincent LE POTTIER	06 67 31 33 91	vincent@maltinpott.com
MINOTERIE DUPUY COUTURIER	42580 L'ETRAT	Béatrice DEFLANDRE	04 77 74 77 17	bdeflandre@minoteriedupuycouturier.fr
MOULINS COOPÉRATIFS	38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU	Denis CHARDON	04 74 33 40 09	moulincoop@hotmail.fr
NATURA'PRO	26202 MONTÉLIMAR	Jérôme FABRE	06 77 12 80 88	j.fabre@naturapro.fr
		Florence MICHEL ( <i>commerce</i> )	04 75 00 79 30	f.michel@naturapro.fr
OXYANE	69330 PUSIGNAN	Jean-François PERRET	06 26 51 22 90	jf.perret@groupe-oxyane.fr
		Paul GETTI	06 74 28 03 03	p.getti@groupe-oxyane.fr
SABAROT AGRICULTURE	43490 COSTAROS	Damien ANJARRY	06 77 96 49 15	d.anjarry@sabarot-wassner.fr

Conception : Sophie Guigonnand - LCA APA - Avril 2021.

Document co-rédigé par :



Avec le soutien financier de :

